

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 151

présenté par
M. Didier Paris

ARTICLE 3

À l'alinéa 50, après le mot :

« présentés »

insérer les mots :

« en application du premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel